



« Démarrage du projet Doleel CMU »

La République du Sénégal déploie des efforts soutenus dans le secteur de la santé pour l'amélioration de l'accessibilité géographique et financière des services sanitaires et la réduction des disparités régionales.

Les initiatives de l'Etat, traduites par le renforcement du système de santé et l'extension de la couverture maladie à travers l'assurance maladie et l'assistance médicale, sont inscrites comme défis prioritaires dans le Plan Sénégal Emergent (PSE), qui est le référentiel des politiques de développement socio-économique. Ces initiatives constituent aussi des axes importants dans le Plan National de Développement Sanitaire (PNDS) 2009-2018 et dans le Plan Stratégique de Développement de la Couverture Maladie Universelle (PSD-CMU 2013-2017).

Le Projet de renforcement de capacités du système d'assurance maladie communautaire et des initiatives de gratuité des soins de santé (dénommé Doleel CMU) a démarré en novembre 2017, tout en visant la contribution à l'amélioration de l'accessibilité financière des populations aux soins de base à travers le renforcement des capacités organisationnelles des institutions concernées dans les zones d'intervention du projet.

« Période, Zone d'intervention et Responsables du projet »

Le projet Doleel CMU va se dérouler sur une période de trois (3) ans répartis en deux périodes :

- Première période : d'octobre 2017 à octobre 2018
- Deuxième période : de décembre 2018 à septembre 2020

Le projet Doleel CMU intervient dans les régions de Thiès, Diourbel et Tambacounda. Ces régions ont été choisies selon diverses caractéristiques : la prévalence de la pauvreté, le degré d'urbanisation, la densité de la population, l'histoire et la dynamique des Mutuelles de Santé (MS), et le niveau d'intervention des autres partenaires. Dans chacune de ces régions, un département pilote a été choisi. Ledit choix a été fait selon les critères déjà cités et en collaboration avec les cadres de la CMU.

Le Directeur du Projet est Dr. Bocar Mamadou DAFF, Directeur Général de l'ACMU et le Chef du Projet est Dr. Mor NGOM, Directeur de la Planification, des Etudes, du Suivi et d'Evaluation (DPESE/ACMU).

Cadre logique du Projet

Objectif global

La Couverture Sanitaire Universelle (CSU) est promue au Sénégal.

Objectif du projet

Les capacités du système d'assurance maladie communautaire et des initiatives de gratuité des soins de santé sont renforcées dans la zone du Projet.

Résultats attendus

- 1 : Les capacités de l'Agence de la CMU et celles de ses services régionaux sont renforcées en vue d'appuyer et de superviser les pratiques opérationnelles du système d'assurance maladie communautaire et des initiatives de gratuité des soins de santé dans la zone du Projet.
- 2 : Les capacités des mutuelles de santé et celles de leurs unions régionales/ départementales sont renforcées dans la zone du Projet.
- 3 : Les capacités des personnels des structures de santé de la zone du projet sont renforcées concernant le système d'assurance maladie communautaire et des initiatives de gratuité
- 4 : Les capacités de l'Agence de la CMU sont renforcées en vue d'améliorer le système d'assurance maladie communautaire et les initiatives de gratuité sur la base des leçons apprises des activités mises en œuvre dans la zone du Projet.

Activités réalisées durant la période de novembre 2017 à mars 2018

1. Atelier de partage et de finalisation du plan d'exécution

Les 28 et 29 novembre 2017, l'atelier de partage et de finalisation du plan d'action du Projet a eu lieu à Hôtel Good Rade, afin de partager les orientations du projet et décliner les modalités d'intervention dans les trois prochaines années, en présence des acteurs nationaux et régionaux concernés (45 participants).

À la suite de la présentation du Projet, des discussions actives ont eu lieu lors des travaux de groupe sur : les critères de choix du département d'intervention dans chaque région ; l'appellation populaire du projet et les indicateurs de suivi de la performance du Projet conformément au plan de travail annuel de l'ACMU.

À la suite de débat et les discussions en séance plénière, un comité technique restreint a été créé afin de finaliser le Plan d'exécution. Pour des besoins de communication et de vulgarisation du Projet, un nom populaire a été choisi parmi les propositions faites au cours des travaux de groupe : « Doleel CMU » fera donc office de nom populaire du Projet.



Mots d'ouverture par le DG/ACMU



Présentation du Plan d'exécution

2. Réalisation de l'enquête de base

Afin de connaître la situation actuelle du système d'assurance maladie et des initiatives de gratuité et de saisir les besoins en formation et en équipements au sein des acteurs concernés (les Services régionaux des ACMU, les organisations mutualistes, les prestataires de santé et les pharmacies conventionnées avec les organisations mutualistes), une enquête de base a été menée dans chacune des régions cibles.

- Région de Thiès : du 04 janvier au 02 février, et les 08 et 09 mars 2018,
- Région de Diourbel : du 06 février au 02 mars 2018,
- Région de Tambacounda : du 21 février au 04 mars 2018

De novembre à décembre, les outils d'enquête ont été conçus en collaboration avec les cadres de l'ACMU. Grâce au personnel de l'union des mutuelles de santé qui connaissait les particularités des zones, l'enquête s'est déroulée sans difficulté. Dans le département de Tambacounda, les véhicules des structures déconcentrés ont été mis à la disposition du projet sur l'initiative du Gouverneur.

Lors de l'enquête, diverses hypothèses telles que les problèmes liés au retard de l'octroi des subventions,

l'insatisfaction du personnel due au système de bénévolat, et les problèmes d'ethnicité et de politique ont été confirmées

En outre, il existe une disparité dans la gestion des MS entre les 3 régions cibles, les nouvelles MS avec moins d'adhérents dans la région de Tambacounda n'ont pas commencé le remboursement des frais médicaux, alors que de nombreuses MS remboursent les frais dans la région de Thiès.

Sur la base des résultats d'analyse issus de l'enquête, il est envisagé de programmer les sessions de formation et d'approvisionnement en équipements qui répondent aux conditions réelles de chaque département cible.

Toute l'équipe du projet tient à remercier particulièrement les chefs de services régionaux des trois régions cible ainsi que tous leurs personnels et les points focaux qui ont grandement contribué à la bonne conduite de l'enquête de base. En effet, leur apport a été très bénéfique surtout en ce qui concerne la sélection et formation des enquêteurs au niveau de chaque région et la planification de la descente sur le terrain.



Lecture pour les enquêteurs



Formation des enquêteurs



Enquête à la pharmacie

3. Groupes régionales de travail

Afin d'orienter la direction du projet et de partager les défis et les expériences, des cadres de consultation régulier avec les parties prenantes ont été établis au niveau central ainsi qu'au niveau régional. De la mi-janvier au début février 2018, les premiers Groupes régionaux de travail se sont tenus dans chacune des trois régions cibles.

- Région de Tambacounda : le 17 janvier 2018 ;
- Région de Thiès : le 19 janvier 2018 ;
- Région de Diourbel : le 05 février 2018.

Ces Groupes régionaux de travail ont été présidé par les Gouverneurs de régions, étaient présent 40 à 50 participants, tel que les représentants des conseils municipaux, des communautés rurales, des services techniques déconcentrés, les médecins chefs de régions, les directeurs des hôpitaux, les chefs des districts sanitaires et les représentants des organisations mutualistes.

Les participants ont confirmé les grandes lignes du projet et ont défini le rôle du groupe de travail et sa composition. Quant au choix des départements d'intervention, sur la base des critères de sélection et de la note obtenue lors de l'atelier tenu en novembre 2017 : les départements suivants ont été choisis :

- Région de Diourbel : Département de Mbacké
- Région de Tambacounda : Département de Koumpentoum
- Région de Thiès : Département de Mbour

Par suite des résultats des concertations, les Groupes régionaux de travail ont été règlementé par les Arrêtés du Gouverneur des régions de Diourbel et de Thiès. Un Comité départemental de suivi du Projet a été créé par Arrêté du Préfet de Département de Koumpentoum, pour la région de Tambacounda.



GRT Tambacounda (17/01/2018)



GRT Thiès (19/01/2018)



GRT Diourbel (05/02/2018)



Zones d'intervention

4. Groupe national de travail et Comité conjoint de coordination

Par suite des résultats des Groupes régionaux de travail, le 16 mars 2018, le premier Groupe national de travail s'est tenu à l'Hôtel Good Rade dans la matinée et la première réunion de Comité Conjoint de Coordination (CCC) s'est tenue à la Salle de conférence du Cabinet du Ministère de la Santé et de l'Action sociale (MSAS).

Le Groupe national de travail a été présidé par le Directeur Général de l'ACMU, Directeur du Projet. Une trentaine de personnes, dont les parties prenantes des régions cibles et les cadres de l'Agence y ont participé. Les objectifs de cette rencontre étaient les suivants :

- Valider le Plan d'exécution de la première période et la Fiche de suivi version 1 ;

- Restituer le choix porté sur les départements d'intervention des trois régions ;
- Partager l'état d'avancement et quelques résultats de l'enquête de base ;
- Définir les prochaines étapes.

La première réunion du CCC s'est tenue sous la présidence du Conseiller Technique N°1 du Cabinet, et des cadres du MSAS et de l'ACMU pour la partie sénégalaise et la Conseillère de l'Ambassade du Japon et la Première Adjointe au Représentant Résident de la JICA Sénégal pour la partie japonaise y ont assisté.

Des discussions ont eu lieu sur les activités réalisées depuis le démarrage du projet, les programmes des activités futures, le Plan d'exécution et le Rapport de suivi transmis ont été validés.



CCC à la Salle de Réunion au Cabinet du MSAS

« Doleel CMU » Une valeur ajoutée aux progrès du Sénégal !

Dr Bocar Mamadou DAFF, Directeur Général de l'ACMU

Chers lecteurs,

L'extension de la couverture du risque maladie, un des objectifs de l'axe 2 du Plan Sénégal Emergent (PSE) intitulé « Capital humain, Protection sociale et Développement durable », est érigée en programme prioritaire dont la mise en œuvre est conduite par l'Agence de la Couverture Maladie Universelle.

Créée en janvier 2015 et placée sous la tutelle technique du Ministère de la Santé et de l'Action sociale, l'Agence a pour mission essentielle d'assurer l'extension de la couverture du risque maladie au Sénégal, visant en particulier les populations du secteur informel et du monde rural.

Afin de soutenir cette mission, de nombreux partenaires, dont la JICA, coopèrent avec l'Agence.

Ainsi, le Projet de renforcement des capacités du système d'assurance maladie communautaire et des initiatives de gratuité des soins de santé, dénommé « Doleel CMU », a été mis en place en novembre 2017.

Ce projet contribuera à coup sûr, à l'amélioration de l'accessibilité géographique et financière aux services de

soins de santé des populations des régions d'intervention de Diourbel, Tambacounda et Thiès. Les

engagements à appuyer la consolidation du système d'assurance maladie communautaire et des initiatives de gratuité des soins en faveur des indigents et des groupes vulnérables, en constituent une parfaite illustration. Ainsi, l'approche participative et inclusive à tous les niveaux, nous rassure quant à son succès.

Ce présent bulletin d'informations, que vous tenez entre vos mains, sera un excellent canal parmi tant d'autres mis en place par l'Agence et le Ministère de la santé, pour partager avec l'ensemble des acteurs et bénéficiaires, des activités et résultats tout au long de la mise en œuvre de ce projet, qui constitue une valeur ajoutée aux efforts du Sénégal.

Excellente lecture !

